

A.B. PRESSE

SARL En liquidation au capital de 1 000 euros Siège social : 13 Rue Gabriel Bouthière 71190
ETANG SUR ARROUX 908 383 565 RCS CHALON SUR SAONE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31/08/2023

Le trente-et-un août 2023, à 8H, Madame Aline BERANGER, demeurant 6 Route de Toulon 71190 ETANG SUR ARROUX, associée unique de la Société A.B. PRESSE.

A pris les décisions suivantes relatives :

Rapport du Liquidateur en vue de la décision de clôture de liquidation ;

Examen et approbation du compte de liquidation et répartition pour solde de tout compte ;

Constatation de la clôture de liquidation et quitus au Liquidateur et décharge de son mandat.

PREMIÈRE Décision - Rapport du Liquidateur

L'associée unique, statuant sur le rapport du Liquidateur relatif aux opérations de liquidation, approuve ledit rapport ainsi que le compte définitif de liquidation qui en résulte, faisant ressortir un solde négatif de 8 651 euros.

DEUXIÈME Décision - Imputation d'un mali de liquidation

L'associée unique constate que le compte définitif de liquidation fait ressortir un solde négatif de 8 651 euros et qu'en conséquence, aucun remboursement des parts sociales ne pourra être effectué.

L'associée unique accepte expressément l'imputation à due concurrence dudit solde négatif sur le compte courant ouvert à son nom dans les livres de la Société.

TROISIÈME Décision - Clôture définitive de la liquidation

L'associée unique constate la clôture définitive de la liquidation à compter de ce jour, en conséquence, quitus est donné au Liquidateur de sa gestion, lequel est déchargé de son mandat.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'unique et consigné au registre prévu par la loi.

Aline BERANGER

